



Dossier technique
Championnats de France TR TU
5 au 7 juin 2026
Arques

Contact technique FFG

marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Procédure d'engagement des gymnastes :

Tous les gymnastes sélectionnés pour le championnat de France sont engagés automatiquement. Il appartient aux clubs de déclarer les forfaits connus avant le **20 mai** via engagym afin de ne pas régler les droits d'engagement de ces gymnastes. La validation des engagements est effective à réception du paiement des droits d'engagement. Les paiements sont à réaliser entre le 21 mai et le 2 juin.

Ouverture prévisionnelle des engagements le 12 mai.

Tarifs

Filière Elite

TRS : 50 euros par paire
Tumbling / TRI : 60 euros par gymnaste

Filière Nationale

TRS : 35 euros par paire
Tumbling / TRI : 45 euros par gymnaste

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym **avant le 20 mai** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



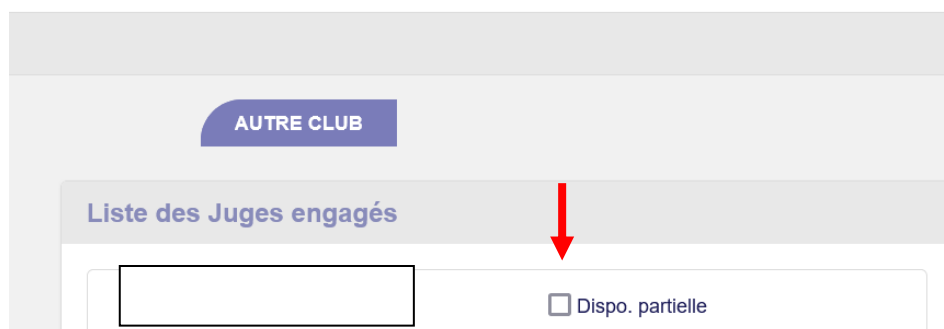
Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage **impérativement** un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Dans le cas d'un club qui souhaite donner une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour le TRS, le second pour le TRI), cocher la case dispo partielle et inscrire les précisions dans la fenêtre qui s'ouvre puis valider.



En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 26 mai. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à legallomax@orange.fr pour le trampoline et à sebastien.randuineau@gmail.com pour le tumbling.

- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la durée de la compétition, une compétition sur 3 jours étant considérée comme une seule et même compétition.
- ✓ Les juges doivent prévoir leurs feuilles de notation.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur (305 euros par jour de compétition et par discipline). Les amendes seront à payer avant le début de compétition de la catégorie concernée. Les gymnastes des clubs dont les amendes ne sont pas réglées ne seront pas autorisés à concourir.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat de performance. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 29 mai). Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Les entraînements seront ouverts le jeudi 4 juin de 13h à 21h. Ils seront organisés par groupes afin de fluidifier l'accès au matériel de compétition. Le dernier créneau sera en accès libre à tous les clubs afin de pallier aux aléas de transport des clubs qui auraient manqué leur créneau. Les clubs qui souhaitent s'inscrire aux entraînements plateau du jeudi doivent s'inscrire avant le **20 mai** en cliquant sur le lien accessible ci-dessous.

[S'inscrire à l'entraînement plateau](#)

Procédure : Entrer le nom du club, le nombre de gymnastes concernés et l'heure à partir de laquelle vous pouvez vous entraîner. Le planning d'entraînement sera disponible sur le site de la FFGYM la semaine suivant la clôture des engagements. La durée des créneaux et le nombre de gymnastes par groupe est tributaire des inscriptions des clubs. Dans le cas où plusieurs clubs arrivent simultanément, la priorité sera donnée à ceux qui auront enregistré leur réponse les premiers.

Un petit temps d'entraînement en salle d'échauffement sera proposé le samedi si le planning le permet pour les gymnastes des catégories Nationale 9-10/11-12 ans TU et les gymnastes des catégories TRI Nationale 9 ans / 10 ans / 11 ans / 12 ans non concernés par l'épreuve synchronisée. Si cela est possible, le créneau sera identifié dans le planning définitif de compétition.

Tenues d'entraînement

Entraîneurs : Tenues conformes à la Réglementation Fédérale. Tee-shirt et shorts de sport sobres tolérés (pas de shorts hawaïens, shorts en jeans, de ville, etc...)

Gymnastes : Tenues de compétition ou shorts de gymnastique et tee-shirts près du corps. Les tenues équipe de France ne sont autorisées que pour les membres des équipes de France.

Echauffements

Les gymnastes peuvent accéder à la salle d'échauffement 1h avant leur début de compétition.

TR : 4 trampolines en salle d'échauffement. 1 passage de préparation sur le plateau de compétition (sauf finale Elite senior : temps)

TU : Echauffement articulaire en salle d'échauffement. Piste d'échauffement avec élan réduit. Les Nationaux 9-10 et 11-12 s'échaufferont sur la piste d'échauffement et auront un nombre de passages de préparation sur le plateau :

9-10 ans : 2 en ½ finale et 2 en finale

11-12 ans : 3 en ½ finale et 2 en finale.

Les autres catégories auront 1 temps d'échauffement complémentaire sur le plateau de compétition.

Matériel de compétition : Eurotramp/Gymnova

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue conforme à la Réglementation Fédérale. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le mini-site.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	20 mai
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	20 mai
Engagement des juges	Jugegym	20 mai
Paiement des engagements		21 mai au 2 juin
Inscription à l'entraînement	Formulaire	20 mai